

L'ALTERNANCE À L'IMPGT

L'ALTERNANCE KÉZAKO ?



Pour l'étudiant

- choisir une formation diplômante répondant aux besoins des entreprises / administrations
- bénéficier d'un suivi personnalisé tout au long de la formation
- étudier à l'université tout en se forgeant une première expérience professionnelle
- être autonome financièrement, et commencer à cotiser pour son avenir
- être opérationnel dès la fin de ses études et lui permettre de nouer un réseau professionnel



Pour l'entreprise / l'administration

- disposer d'un vivier de candidats à fortes compétences
- tester un futur collaborateur en progression pédagogique, dans une stratégie de pré-embauche et/ou anticiper des départs en retraite tout en assurant le maintien et le transfert des compétences
- nouer un partenariat avec l'université pour faire entendre ses besoins et optimiser son rayonnement territorial et son attractivité
- valoriser sa marque employeur
- bénéficier d'aides financières et de l'exonération des cotisations sociales

L'alternance définit un rythme d'étude et un mode de transmission.

Il se caractérise par une succession de périodes d'acquisition des connaissances : à l'IMPGT et sur le terrain (en structure d'accueil). C'est une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle en permettant l'obtention d'un diplôme, tout en se formant à un métier en immersion dans la vie et la culture de l'entreprise / administration.

LES ATOUTS

4 DISPOSITIFS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

EN PARTENARIAT AVEC LE CFA EPURE MEDITERRANÉE



Jusqu'à 30 ans (29 ans révolus)

Dérogation pour les personnes reconnues travailleuses handicapées, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre visé, les sportifs de haut niveau.



Double statut étudiant - salarié (formation initiale)



Rémunération garantie par une grille des salaires >

Situation	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1e année	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2e année	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC



Structures relevant du secteur privé ou secteur public



Financement > Secteur public : Par l'organisation. Aide possible CNFPT (en 2022) Secteur privé : Par l'OPCO de branche professionnelle. Aide possible de l'Etat (en 2022).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Pas de limite d'âge



Double statut étudiant - salarié (formation continue)



Rémunération garantie par une grille des salaires >

Situation	Titulaire baccalauréat général	Titulaire baccalauréat technologique ou professionnel
- de 21 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
21-25 ans	70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et +	Au moins 100% du SMIC ou 85% du Salaire minimum convention	



Uniquement les structures relevant du secteur privé et les établissements publics industriels / commerciaux et les entreprises d'armements



Financement > Par l'OPCO de branche professionnelle. Aide possible de l'Etat (en 2022)

CONVENTION DE FORMATION



Pas de limite d'âge



Double statut étudiant - salarié (formation continue)



Rémunération en fonction du profil



Structure relevant du secteur privé ou du secteur public



Financement > Compte Personnel de Formation, Employeur, Auto-financement, Aides régionales, Pôle emploi, Organismes financeurs.

CONVENTION DE STAGE



Pas de limite d'âge



Statut étudiant (formation initiale ou formation continue)



Gratification > en formation initiale : obligatoire si la durée de stage est supérieure soit à 2 mois consécutifs soit à partir de la 309e heure de stage (non continue) / en formation continue : non obligatoire



Structure relevant du secteur privé ou du secteur public

Les missions et la structure d'accueil doivent être validées par le responsable pédagogique de la formation.

CONTACTS

> Contrat d'apprentissage

mention management public

Rim DUPUIS

rim.dupuis@univ-amu.fr | 04 13 94 21 76

mention direction de projets

ou d'établissements culturels

Laurène CICCOLINI FRATTINI

laurene.ciccolini@univ-amu.fr | 04 13 94 21 24

> Contrat de professionnalisation

et convention de formation

Céline CAR OBERLIN

celine.car@univ-amu.fr | 04 13 94 21 32

> Convention de stage

Elodie COMPAIN

elodie.compain@univ-amu.fr | 04 13 94 21 25

> Institut de Management Public

et Gouvernance Territoriale

21-23 rue Gaston Sporta

13625 Aix-en-Provence

https://impgt.univ-amu.fr

